Le Maroc et ses caravanes, ou Relations de la France avec cet empire (2e édition) / par R. Thomassy,...

LE MAROC

ET

SES CARAVANES,

OU

RELATIONS DE LA FRANCE

AVEC CET EMPIRE,

PAR R. THOMASSY,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES, MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, ETC.



Deuxième édition.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 56.

1845.

ment en envoyant le voyageur Moquet visiter cet empire. A cette époque, plusieurs Français s'y étaient établis; et l'un d'eux nous a transmis une relation manuscrite de la seconde et dernière bataille livrée à Taguate, près de Fez, le 12 mai 1596, entre le chérif Muley-Cheik, fils aîné du puissant Muley-Hamed-al-Mansor, et le prétendant à l'empire, Muley-Nacer, autre chérif, dont le père était mort à la fameuse bataille d'Alcassar, avec son allié don Sébastien de Portugal (1). C'est dix années après que commencèrent les premières guerres civiles des quatre fils d'Al-Mansor; durant un demi-siècle, ces

arrêt du parlement de Provence qui commet l'exercice du consulat de Fez et Maroc à George Fornier.

Charles (de Bourbon), par la grace de Dieu....

En temps de vaccation de notre parlement de Paris.... et jusqu'à ce que ait moyen d'obtenir lettres et provisions de la dite charge de consul, de nous ou de notre très cher cousin le duc de Maienne, cidevant général de notre État et couronne, et conseil général de l'union des catholiques..... » (*Voir* les archives du ministère des affaires étrangères.)

(1) Cette relation fut adressée de Rouen, le 11 janvier 1597, au connétable de Montmorency; et Pierre Treillant, qui en était l'auteur, avait été officier de la maison de Muley-Hamed, où il se trouvait encore lorsque le fils de ce prince remporta la victoire qui lui assura l'empire du Maroc. Ce récit est donc celui d'un témoin auriculaire digne de foi; il prouve aussi l'intérêt que le connétable de Montmorency apportait aux affaires du Maroc. Cette relation, pouvant aider à combler les lacunes et rectifier les erreurs de Chénier, a mérité de ne pas rester plus longtemps perdue à la fin d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté n° 9092.

princes désolèrent l'empire, et s'en disputèrent les richesses immenses réunies par leur père (1). Nous avions alors pour consul à Maroc et à Fez un nommé de Castellane, qui mourut en 1607 (2).

Plus tard, vers 1617, un Marseillais du même nom se présenta avec des lettres de Louis XIII et du duc de Guise. Il s'établit à Fez comme consul français, mais sans percevoir, à ce qu'il paraît, aucun droit sur les marchandises; ce qui le porta à commettre un acte infâme, dont la vengeance retomba sur tous les résidents français. Le pays de Fez était alors gouverné par le plus jeune des fils d'Al-Mansor, Muley-Zeïdan. La confiance de ce prince envers le sieur de Castellane était allée jusqu'à lui mettre dans les mains quatre mille volumes aussi précieux par leur reliure que par leur rareté; mais celui-ci, au lieu de les porter à leur destination, faisait voile vers la France, lorsqu'il fut capturé par D. Luis Faxardo, et mené en Espagne avec le dépôt de livres qu'il enlevait. En apprenant cette nouvelle, Muley-Zeïdan, irrité, fit jeter dans les fers tous les Français qu'il put saisir; et plusieurs d'entre eux y perdirent tous leurs biens. Ce qu'il y eut de particulier dans cette affaire, c'est que pour la régler il fallut faire intervenir le sultan de Constantinople, c'est-à-dire le

(1) Voir à ce sujet, dans le n° 248, Harlay, p. 224; une lettre du sieur Delisle à Henri IV sur les révolutions du Maroc (1608, 16 avril), et p. 278 (id.), une *Relation du royaume de Maroc et des villes qui en dépendent.*

(2) Voir dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 116, fds Harlay, l'article *Consulats du Levant.*

Later, around 1617, a Marseillais of the same name presented himself with letters from Louis XIII and the Duke of Guise. He established himself in Fez as French consul, but without perceiving, it seems, any duty on goods; which led him to commit an infamous act, the vengeance of which fell on all French residents. The land of Fez was then ruled by the youngest son of Al-Mansur, Muley Zaydan. The confidence of this prince in the Sieur de Castellane had gone so far as to put in his hands four thousand volumes as precious by their binding as by their rarity; but the latter, instead of carrying them to their destination, was sailing towards France, when he was captured by D. Luis Faxardo, and taken to Spain with the deposit of books which he removed. On hearing this news, Muley Zaydan, irritated, had all the French he could seize thrown into irons and several of them lost all their property. What was particular in this affair was that to settle it, it was necessary to involve the Sultan of Constantinople, that is to say the religious rival of the Sultan of Morocco, proof that that of Fez was then and rebellious and schismatic towards the latter, and read saying the prayer in the name of the Ottoman Caliph. The vizier of the Grand Seigneur was therefore able to order Muley Zaydan's ambassadors to set all the French at liberty; and it was our ambassador to the Ottoman Porte who obtained this result, by informing "that the Sieur de Castellane was a brazen man who had assumed letters from the King of France." "Thus was repaired the damage that this infidelity had caused to our traders, and especially to the honor of the French name.

The same consulate was then requested from M. de Villeroi, Minister of Louis XIII, for the sum of 4000 fr .; on condition of perceiving in the Morocco the same rights as the consuls of the Levant, that is to say, 2 per cent on all goods imported and exported.

rival religieux du sultan de Maroc : preuve que celui de Fez était alors et rebelle et schismatique envers ce dernier, et faisait dire la prière au nom du kalife ottoman. Le vizir du Grand Seigneur put donc ordonner aux ambassadeurs de Muley-Zeïdan de rendre tous les Français à la liberté; et ce fut notre ambassadeur auprès de la Porte Ottomane qui obtint ce résultat, en affirmant « que le sieur de Castellane était un effronteur qui avait supposé des lettres du roi de France. » Ainsi fut réparé le tort que cette infidélité avait occasionné à nos commerçants, et surtout à l'honneur du nom français.

Le même consulat fut alors demandé à M. de Villeroi, ministre de Louis XIII, pour la somme de 4,000 fr.; à condition de percevoir dans le Maroc les mêmes droits qu'avaient les consuls du Levant, c'est-à-dire, 2 pour cent sur toutes les marchandises d'importations et d'exportations (1).

Cette conduite de nos consuls prouve assez l'état précaire et naissant de nos rapports avec l'extrémité occidentale de l'Afrique; mais il y avait un acheminement vers des relations plus importantes. Celles-ci commencèrent avec le rétablissement de la monarchie et de l'unité nationale, sous le ministère de Richelieu. Ce grand ministre trouva à la fois le marin et l'historien les plus propres, l'un à diriger une expédition sur les côtes du Maroc, et l'autre à la raconter à la France, de manière à y propager le goût de semblables en-

(1) Voir le manuscrit déjà cité. Harlay, n° 116.

This conduct of our consuls sufficiently proves the precarious and nascent state of our relations with the western end of Africa, but there was a shift towards more important relations. These began with the first establishment of the monarchy and national unity, under the ministry of Richelieu. This great minister found both the sailor and the historian best suited, one to lead an expedition to your coasts of Morocco, and the other to relate it to France, so as to propagate the taste of similar ones. companies. The first flight Commander de Razilly, Knight of Malta; the second was Jean-Armand, known as Mustapha, a Turkish national converted to Christianity by the cardinal himself, from whom he had received the first name of Armand, as formerly the Moor Leo the African had received his from Pope Leo X. Curious similarity that this conversion, which shows us moreover how the policy of Richelieu , not content to embrace all of Europe, was still heading towards Africa and the East. As for Jean-Armand, the narrator of the two French expeditions directed in 1629 and 1630 against Morocco, he tells us the price that the great minister then attached to the maritime preponderance of France; for he praises his protector for not having been satisfied with having once imprisoned the sea for the conquest of a rebellious city, but also to open its ports and gulfs, so that there was no place where the reputation of the French and his was not published.(1)

(1) See Voyages d'Afrique faits par le commandement du Roi et dédiés au duc de Richelieu, by Jean-Amand, called Mustapha, (Paris, 1631). The author tells the story of the French sailings undertaken in 1629 and 1630, under the leadership of Commander de Razilly, on the coasts of Fez and Morocco, as well as the negotiations for the redemption of French slaves and the peace treaty concluded. with the inhabitants of Salé: he naturally dedicated to the great minister the report of the trips undertaken and continued by his councils he added at the same time details of customs of religion and geography, for the intelligence of similar undertakings which could be made in the future. (Downloaded copy; See below for description)

treprises. Le premier fut le commandeur de Razilly, chevalier de Malte; le second fut Jean-Armand, dit Mustapha, Turc de nation, converti au christianisme par le cardinal lui-même, dont il avait reçu le prénom d'Armand, comme autrefois le Maure Léon l'Africain avait reçu le sien du pape Léon X. Curieuse similitude que cette conversion, qui nous montre d'ailleurs comment la politique de Richelieu, non contente d'embrasser toute l'Europe, se dirigeait encore vers l'Afrique et l'Orient. Quant à Jean-Armand, le narrateur des deux expéditions françaises dirigées en 1629 et 1630 contre le Maroc, il nous apprend le prix que le grand ministre attachait alors à la prépondérance maritime de la France; car il loue son protecteur « de ne s'être pas contenté d'avoir une fois emprisonné la mer pour la conquête d'une ville rebelle, mais d'en ouvrir aussi les ports et les golfes, afin qu'il n'y eût aucun lieu où la réputation des Français et la sienne ne fût publiée (1). »

C'est en effet de cette fameuse digue qui assura

(1) Voyez les *Voyages d'Afrique faits par le commandement du Roi et dédiés au duc de Richelieu,* par Jean-Armand, dit Mustapha, Turc de nation (Paris, 1631). L'auteur y raconte les navigations de Français entreprises en 1629 et 1630, sous la conduite du commandeur de Razilly, sur les côtes de Fez et de Maroc, ainsi que les négociations pour le rachat des esclaves français et le traité de paix conclu avec les habitants de Salé : il a naturellement dédié au grand ministre la relation des voyages entrepris et poursuivis par ses conseils ; il y joignit en même temps des détails de mœurs, de religion et de géographie, pour l'intelligence des entreprises semblables qui pourraient se faire à l'avenir.

la prise de la Rochelle, que date vraiment l'origine de la grandeur maritime et continentale de la France au XVIIe siècle. Contre cette barrière et à la vue de la ville assiégée, l'Angleterre, pour la première fois, fut vaincue sur mer par la France; et c'est aussi du camp royal que partit alors la grande pensée qui devait fonder une France nouvelle en Amérique (1).

L'année qui suivit la conquête de cette république protestante vit partir de l'île de Rhé la première flotte qui allait faire respecter, dans le Maroc, l'honneur de notre pavillon et les intérêts de notre commerce. Richelieu voulait justifier son titre de surintendant général de la navigation de France. La bonne intelligence qu'il entretenait avec le Grand Seigneur avait déjà relevé notre commerce sur la Méditerranée, et nous avait ouvert tous les ports soumis à ce prince sur les côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Cependant nos vaisseaux continuaient d'être exposés aux courses des pirates barbaresques, lorsqu'en 1629 le grand ministre fit intervenir l'autorité de la Porte Ottomane, qui obligea les Algériens à conclure un traité de paix avec la France. Cette même année eut lieu la première expédition contre l'empereur de Maroc et les corsaires de Salé, lesquels, ne reconnaissant pas l'autorité du sultan de Constantinople, rendirent nécessaire l'emploi de nos forces maritimes. Déjà, en 1624, le chevalier de

(1) Voyez l'ordonnance de Louis XIII pour reprendre la colonisation du Canada et en convertir les indigènes au catholicisme, mai 1628.

That same year, 1629, took place the first expedition against the Emperor of Morocco and the corsairs of Sale, which, not recognizing the authority of the Sultan of Constantinople, made it necessary to employ our maritime forces. Already, in 1624, the Chevalier de Razilly had been sent to the western coasts of Africa; which proves that, from the start of his ministry, Richelieu had keenly paid attention to the interests of our trade with Morocco. In 1629, he therefore sent a second time the Chevalier de Razilly, who dropped anchor in front of Salé.

Razilly avait été envoyé sur les côtes occidentales d'Afrique; ce qui prouve que, dès le début de son ministère, Richelieu avait vivement porté son attention sur les intérêts de notre commerce avec le Maroc. En 1629, il envoya donc une seconde fois le chevalier de Razilly, qui alla jeter l'ancre devant Salé.

Cette ville formait une sorte de république indépendante. Des Maures grenadins, chassés d'Espagne par Philippe III, s'y étaient réunis en grand nombre; et, forts de leurs propres ressources comme de l'anarchie qui divisait encore les fils d'Al-Mansor, ils s'étaient affranchis de toute dépendance à l'égard de Fez et de l'empereur du Maroc. Ces riches et puissants Salétins n'en furent pas moins forcés de demander une trêve; mais avant qu'elle fût conclue, le chevalier de Razilly fut obligé, par le mauvais temps, de retourner en France. Ce marin rendit compte de sa mission, et fit valoir les avantages que le commerce pourrait retirer de ces côtes, en même temps qu'il fit connaître le grand nombre de Français qui s'y trouvaient retenus en esclavage. Tous ces motifs réunis le firent renvoyer de nouveau, en 1630, à la tête de trois bons vaisseaux, qui partirent le 20 juin de la rade de Saint-Martin de Rhé. Cette petite flotte rencontra des pirates barbaresques à la hauteur du cap Finistère, et leur donna la chasse, sauva de leurs mains six vaisseaux français, et arriva devant Salé, où elle s'empara de plusieurs corsaires. Le divan de cette ville, après avoir essayé vainement de faire lever le blocus, céda

This city formed a kind of independent republic. Grenadine Moors, driven from Spain by Philip III, had gathered there in large numbers; and, strong in their own resources as in the anarchy which still divided the sons of Al-Mansor, they had freed themselves from all dependence on Fez and the Emperor of Morocco. These rich and powerful Saletins were nonetheless forced to ask for a truce; but before it was concluded, the Chevalier de Razilly was obliged, in bad weather, to return to France. This sailor gave an account of his mission, and pointed out the advantages which trade could derive from these coasts, at the same time as he knew the great number of French who were held there in slavery. All these reasons together made him dismiss again, in 1630, at the head of three good vessels, which left on June 20 from the harbor of Saint-Martin de Rhé. This small fleet encountered Barbary pirates off Cape Finistère, and gave chase, saved six French ships with their own hands, and arrived in front of Salé, where it captured several corsairs. The divan of this town, after having tried in vain to have the blockade lifted, yielded to the complaints of the traders, who demanded the freedom of their trade, that is to say, peace with France. It was then that all French slaves were set free; their ransom consisted only of a few goods delivered by the Chevalier de Razilly. A treaty was signed with the Salétins, and a Marseilles merchant was appointed French consul in Sale, with all the privileges attached to the consulates of the Barbarie and Levant scales. Thus was reached on August 1, and in less than two months, the first goal of the expedition. The second was related to the Emperor of Morocco, MuIey-Abd-el-Melek, to whom M. de Razilly announced the success of his enterprise on Salé, and his imminent arrival at the port of Safi. He wrote to this prince, who then called himself king of Fez, Morocco, Sus and Gago, great sheriff of Mahomet and emperor of Africa and, sending him presents, he asked him for the deliverance of the French retained in his empire; but, receiving no reply from this prince, and fearing that the negotiations would drag on at length, he yielded to the bad weather, which forced him to return to France.

aux réclamations des commerçants, qui demandaient la liberté de leur négoce, c'est-à-dire, la paix avec la France. C'est alors que tous les esclaves français furent rendus à la liberté; leur rançon consista seulement en quelques marchandises délivrées par le chevalier de Razilly. Un traité fut conclu avec les Salétins, et un marchand marseillais fut nommé consul français à Salé, avec tous les priviléges attachés aux consulats des échelles de Barbarie et du Levant. Ainsi fut atteint le 12 août, et en moins de deux mois, le premier but de l'expédition. Le second avait rapport à l'empereur du Maroc, Muley-Abd-el-Melek, auquel M. de Razilly annonça le succès de son entreprise sur Salé, et sa prochaine arrivée au port de Safi. Il écrivit à ce prince, qui s'intitulait alors roi de Fez, Maroc, Sus et Gago, grand chérif de Mahomet et empereur d'Afrique; et, lui envoyant des présents, il lui demanda la délivrance des Français retenus dans son empire; mais, ne recevant aucune réponse de ce prince, et craignant de voir traîner les négociations en longueur, il céda au mauvais temps, qui le força de retourner en France.

Quatre jours après ce départ, arrivèrent à Safi la réponse de l'empereur et les esclaves réclamés. On envoya vainement à la recherche de nos vaisseaux; et c'est alors que Muley-Abd-el-Melek écrivit au roi de France une lettre qui est presque sans exemple dans nos rapports avec les princes musulmans, tant il y avait d'empressement pour satisfaire aux demandes qui lui avaient été adressées,

Four days after this departure, the answer of the emperor and the slaves requested arrived at Safi. We sent in vain to search for our vessels and it was then that Muley-Abd-el-Malek wrote to the King of France a letter which is almost without example in our relations with the Muslim princes, so eagerly there was to satisfy the demands which had been addressed to him, or perhaps for fear that an expedition like that of Salé might be directed against him, when his power was only just beginning to be established.

Thus were established our continued relations with the western coasts of Africa. Public opinion must have felt its importance and appreciated its progress, because in that same year the History of the First Conquest of the Canaries was published by Jean de Béthencourt. Be that as it may, our relations with Morocco were maintained on the same footing as Richelieu had put them until 1666, when they suddenly took on a new development. It was the moment when the English began to derive the advantages which the position of Tangier gave them in Africa; and it was surely to counterbalance their influence that the Marseillais Roland Fréjus was sent there by Louis XIV, as in charge of the affairs of a company intended to exploit the trade of the kingdom of Fez.

ou peut-être de crainte qu'une expédition pareille à celle de Salé ne fût dirigée contre lui (1), au moment où son pouvoir commençait à peine à s'établir.

Ainsi s'établirent nos relations suivies avec les côtes occidentales de l'Afrique. L'opinion publique dut en sentir l'importance et en apprécier les progrès, car en cette même année fut publiée l'*Histoire de la première conqueste des Canaries*, par Jean de Béthencourt. Quoi qu'il en soit, nos relations avec le Maroc se maintinrent sur le pied où les avait mises Richelieu jusqu'en 1666, où elles prirent tout à coup un nouveau développement. C'était le moment où les Anglais commençaient à retirer les avantages que leur donnait en Afrique la position de Tanger; et ce fut sûrement pour contre-balancer leur influence que le Marseillais Roland Fréjus y fut envoyé par Louis XIV, comme chargé des affaires d'une compagnie destinée à exploiter le commerce du royaume de Fez.

Roland Fréjus se rendit auprès du chérif Muley-Arxid, qui se trouvait alors en guerre avec l'alcaïde Gailand. Celui-ci, devenu l'allié des Anglais, restait maître de la ville de Fez, lorsque la lettre et l'envoyé du roi de France donnèrent aussitôt un ascendant incontesté au parti du chérif. Ce prince, aussi habile que courageux, en profita pour rétablir et consolider son autorité; et, en retour, il accorda à Roland Fréjus toute sa protec-

(1) Voir cette lettre dans la *Chrestomatie arabe* de M. Silvestre de Sacy, en rétablissant, dans l'adresse, Louis XIII à la place de Louis XIV, t. III, p. 275.